

ENSEIGNEMENT

Une méthode au secours des profs

Ce soir, conférence sur la discipline positive : les profs auront une main de fer et un gant de velours, grâce à une série d'outils.

● Anne SANDRONT

« Les élèves ne savent pas rester en place, ils se lèvent pendant les cours », dit une institutrice maternelle. « À chaque interrogation, ce sont les mêmes questions : ça compte pour le bulletin ? » dit cet enseignant dans le secondaire.

Les problèmes des profs sont universels. Nadine Gaudin, en conférence ce soir, le constate lors de ses ateliers : « Je débute en demandant les problèmes rencontrés par les enseignants. Ils sont les mêmes en France, en Suisse, en Égypte : le bavardage, les enfants qu'on n'entend pas, les insultes, les agressions, les disputes, l'enfant qui interromp tout le temps le cours, celui qui n'a pas son matériel... »

Développer les compétences psychosociales

Institutrice en France, Nadine Gaudin a quitté l'enseignement il y a deux ans pour se consacrer à la discipline positive, une démarche éducative inspirée des travaux d'Alfred Adler, contemporain de Freud.

Le but est de développer les compétences socioémotionnelles des élèves, « avec fermeté et bienveillance » précise-t-elle. « Il s'agit d'encourager, mais pas de façon mielleuse : on ne félicite pas tout le temps ! C'est insuffler la force et le courage, donner l'envie à l'enfant et renforcer son sentiment de capacité. »

L'autre liste élaborée par les



Pas d'encouragement mielleux, mais des règles bien pensées, respectées avec méthode.

ZOLKOV, TH - Fotolia

profs, c'est celle des talents et compétences qu'ils voudraient pour leurs élèves quand ils seront adultes. « Ils parlent d'esprit critique, d'estime de soi... Ils arrivent souvent à une vingtaine

de compétences, mais aucune n'est scolaire. Ils se rendent compte que ce n'est pas leur priorité, et cela donne une piste de réflexion. Cet éclairage sur le long terme permet de se trouver dans l'action plutôt

que dans les réactions. Par exemple, de se dire "Quand je passe un savon à cet enfant, est-ce que je développe sa confiance en soi, ses talents et compétences ?" »

La formatrice remarque que

Discipline à la maison ?

La routine est aussi utile à la maison : pour coucher un enfant, les devoirs... « Avec mon fils, nous avons une routine en 4 points au retour de l'école : ranger le sac, puis la trottinette, prendre son goûter, ranger son goûter. Il faut y revenir jusqu'à ce que ça soit intégré »

Les lignes de conduites s'appliquent : « Par exemple, comment faire pour que ça se passe bien chez les grands-parents ou lors des trajets en voiture ? Le secret, selon l'enseignante, c'est d'avoir des objectifs réalistes. « Avec une évaluation à la fin de la semaine, à froid. »

les enseignants qui parlent d'enfants obéissants et sages veulent préparer des adultes qui ont l'esprit critique, « parce qu'un adulte obéissant, c'est dangereux. » Il n'y a pas d'âge à partir duquel on doit arrêter d'obéir... La difficulté est de maintenir le cadre de la discipline. « L'enseignant doit obtenir le respect de soi en tant qu'adulte, ne pas s'oublier – la fermeté – avec la bienveillance envers l'enfant. Pour que ça marche, il faut impliquer les enfants dans le cadre. Parce que plus ils ont envie de participer, plus ils ont un sentiment d'appartenance et d'importance. » ■

► Nadine Gaudin donne une conférence le 20/1 à Woluwe pour les enseignants et le 21 pour les parents - Infos et inscriptions www.parents-theses.be Elle reviendra en Belgique les 10 et 11 mars. Renseignements : naidinegaudin@disciplinepositive.fr ou : <http://www.connectivite.com>

Les trois piliers de la psychologie positive

1. Les routines « On a tous des rituels de classe explicites ou implicites », dit l'enseignante. Elle recommande de les instaurer de façon concrète et les expliciter, les construire avec les élèves. Elle donne l'exemple des trois étapes à la fin d'une activité, pour éviter le « Madame, où est-ce que je mets ma feuille ? » D'abord, on finit l'activité, 2° on range la feuille à l'endroit nécessaire, 3° on s'assied et on lit un livre. La routine permet à l'enfant d'acquiescer de l'autonomie. On peut la mettre en place, par un jeu de rôle, en simulant la situation... Mais aussi

la réévaluer : voir pourquoi ça ne marche pas et comment la faire fonctionner. « Si par exemple l'enfant dit qu'après l'activité, il est fatigué et ne peut pas se concentrer sur son livre, et préfère papoter, on voit comment agir pour que ça se passe bien pour tout le monde. »

2. Les lignes de conduite Ce sont les règlements de classe, les chartes. « On se demande avec les élèves comment travailler dans une ambiance agréable. Ils répondent en parlant de respect, silence, écoute, entraide... On travaille sur quelques lignes de conduite. On sort du mode "il n'a pas respecté" pour se

tourner vers la solution. Par exemple en se demandant "Qu'est-ce qui fait qu'on n'a pas eu de silence et comment peut-on faire pour changer ça ?" »

3. Les responsabilités Cela peut être d'arroser les plantes, amener le matériel, organiser une activité... « Il est important de donner un rôle à l'enfant, parce que quand on contribue au fonctionnement du groupe, on augmente le sentiment d'appartenance. L'enfant va avoir envie d'aller vers le meilleur du groupe et vers le meilleur de lui-même. C'est une spirale positive. » ■

◆ MÉDICAMENTS

13 millions d'économies pour les patients

Quelque 13 millions d'euros ont été économisés par les patients grâce à la campagne « prescrire les médicaments les moins chers », a annoncé le ministre De Block. Les pouvoirs publics ont quant à eux fait environ 29,8 millions d'euros d'économies.

◆ SAUVETAGE

Près de 470 appels

Les garde-côtes ont été appelés à intervenir pour 468 incidents entre janvier et fin novembre 2015, ressortit-il des chiffres du Centre de coordination et de sauvetage maritime. Le plus important d'entre eux a été le naufrage du cargo Flinterstar au large de Zeebrugge début octobre.

IMPÔTS

Amende pour 50 000 contribuables

En septembre dernier, le SPF Finances a envoyé 172 409 lettres de rappel à des contribuables qui n'avaient pas rentré leur déclaration d'impôt 2015 (revenus 2014). Le mois passé, 48 605 contribuables ont reçu un avertissement leur annonçant qu'ils devaient payer une amende, a confirmé le ministre des Finances Johan Van Overtveldt (N-VA) mardi à la Chambre, en répondant à une question de Gautier Calomme (MR).

Après avoir reçu une lettre de rappel, les contribuables concernés doivent régulariser leur situation endéans les



Edu - Jacques Duchateau

Près de 50 000 contribuables ont reçu un avertissement leur annonçant qu'ils devaient payer une amende.

deux semaines et éviter une amende allant de 50 à 1 250 euro. Le 13 novembre dernier, 89 885 contribuables qui avaient reçu ce type de courrier n'avaient toujours pas rentré leur déclaration d'impôts (52 %). Le SPF Finances a adressé une nouvelle missive en décembre à 48 605 personnes leur indiquant qu'elles devaient payer une amende. Durant le mois de janvier, d'autres courriers devaient encore être adressés.

L'envoi de lettres de rappel est organisé de manière automatique et centralisée depuis quelques années. En 2014, cela avait coûté 685 000 euros. ■

Décret « fourre-tout » approuvé

ENSEIGNEMENT ◆

Après plus de deux mois d'imbroglie politico-juridique, la commission Éducation du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a finalement approuvé mardi soir le projet de décret « fourre-tout » de la ministre Joëlle Milquet introduisant une série de dispositions nouvelles dans le système éducatif. Ce texte, l'un des plus importants adoptés depuis le début de la législature, a été approuvé par la majorité PS-cdH. L'opposition MR s'est abstenue. Il devrait être définitivement validé en séance plénière du Parlement d'ici quinze jours. Le décret vise notamment à mieux lutter contre l'échec scolaire.